

■ DONGES

CONSULTATION. Carboloire aux Six Croix : l'ADZRP s'inquiète

Initialement prévue en avril, la consultation publique concernant la demande présentée par la société Carboloire en vue d'exploiter une unité de production de carbonate de calcium à Donges, ZA des Six-Croix, se déroule finalement du 1^{er} au 29 septembre.

Actuellement implantée sur le terminal agroalimentaire de Montoir-de-Bretagne et enclavé dans le PPRT, la société déménagerait à Donges. Une demande qui inquiète l'Association dongeoise des zones à risque et du PPRT (ADZRP) qui exprime ses craintes sur les conséquences que cela pourrait générer.

L'association y voit tout d'abord une nouvelle source de pollution comme l'indique sa présidente Marie-Aline Le Cler. « Le carbonate de calcium en tant que tel n'est pas polluant. Ce qui l'est, ce sont les retombées de poussières. On veut encore à Donges nous ajouter de la pollution à la pollution ».

Marie-Aline Le Cler y voit un risque supplémentaire en raison de la demande de dérogation que l'entreprise a déjà émise en demandant de doubler la valeur actuelle d'empoussièrément admise. « Dès lors que l'on déroge aux normes, on porte atteinte à la sécurité



Carboloire veut déménager à Donges pour y installer son usine de carbonate de calcium

des personnes, les normes sont faites pour être respectées. De plus, les particules fines s'ajouteraient à la carrière située à 150 m, ce qui est inacceptable ».

À l'issue de la consultation publique, le conseil municipal de Donges aura à émettre un avis sur ce dossier.

■ UTILE

Pendant la durée de la consultation, le public peut prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Donges, aux jours et heures d'ouverture.